

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet RACKING - OSBORNE HEAD	
Solicitation No. - N° de l'invitation W355B-151457/A	Date 2014-07-31
Client Reference No. - N° de référence du client W355B-15-1457	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-321-9322	
File No. - N° de dossier HAL-4-73031 (321)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-17	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gillis, Floyd	Buyer Id - Id de l'acheteur hal321
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5566 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE FMF CAPE SCOTT, HMC DOCKYARD BLDG D200 DR 13 7HD HALIFAX NOVA SCOTIA B3K5X5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

- Annexe **A** Besoin
Annexe **B** Base de Paiement

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail en l'annexe « A » Besoin.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-06-26) **Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels**, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Les soumissionnaires qui sont incorporés ou une entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant à titre de coentreprise, ont déjà fourni la liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs du soumissionnaire, ou le nom du propriétaire, au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA). Ces soumissionnaires doivent diligemment tenir à jour la liste de noms en informant le Canada par écrit de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission de même qu'au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

Le Canada peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (Consentement la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne susmentionnée, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

1.1 **Clauses du *Guide des CCUA***

B3000T (2006-06-16) Produits équivalents

2. **Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. **Demandes de renseignements - en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

5. **Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. **Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la **Partie 5**.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voir l'annexe «A» Besoin.

1.2 Évaluation financière

A0220T (2013-04-25) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article **01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003**. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de

contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le dès que possible après la date d'attribution du marché

la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____ . (<_____ tre complété par le fournisseur)

ê

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Floyd Gillis
Titre : Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Adresse : 1713 Bedford Row, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M9
Téléphone : (902) 496-5566
Télécopieur : (902) 496-5016
Courriel : floyd.gillis@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est (d'être nommé lors de l'attribution du contrat)

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot fermes précisé dans l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (**insérer le montant au moment de l'attribution du contrat**). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces

interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique

H1000C (2008-05-12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a. L'original et deux (2) exemplaires doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en **Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (**2014-06-26**)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*)

11. Contrat de défense

A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

12. Clauses du *Guide des CCUA*

A9062C (2011-05-16) Règlements concernant les emplacements des Forces
canadiennes

ANNEXE «A»
BESOIN

Le ministère de la Défense nationale (MDN) Facility maintenance de la Flotte Cape Scott (IMF Cape Scott) à l'arsenal maritime de Halifax, Halifax, NS, a l'obligation de fournir et installer les éléments suivants:

Fournir tout le travail, les matériaux, l'équipement et les frais accessoires nécessaires à l'installation, essai sur le terrain, complète et se préparer pour le service en rayonnage de stockage en acier nécessaire pour accueillir les propriétaires exigences énoncées. **Ces exigences sont à compléter les informations recueillies à partir du site de la visite des entrepreneurs, si demandé.**

Ces lignes directrices fournissent de l'information générale sur la conception, l'installation et l'usage du système de palettières métalliques requis. Les palettières et les installations doivent être conformes à tout point de vue à la norme **CSA A344.1-05/A344.2-05** et à celles citées ci-dessous.

Les palettières et cadres en acier doivent être conçus et installés conformément aux exigences du fabricant et/ou d'un ingénieur professionnel qui détient un permis de la Nouvelle Écosse. Aucun nouveau palettier ne doit arriver au chantier avant le jour d'installation. Le Maître de l'ouvrage n'est pas responsable de l'entreposage ou du chargement/déchargement du matériel de l'Entrepreneur.

1. Étendue des travaux - Osborne Head :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Huit (8) baies de palettières d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra quatre (4) étages avec lisses de palettières.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Quatre (4) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettières projetés : main, chariot élévateur à fourche.
- Épaisseur de la dalle de sol : 6 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettières : ambiante.

- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : environ 30 pi.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, quatre (4) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

2. Étendue des travaux - Wright's Cove - 1:

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Six (6) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 160 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins trois (3) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

3. Étendue des travaux - Wright's Cove - 2:

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Une (1) baie de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins quatre (4) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : main.
- Épaisseur de la dalle de sol : environ 6 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : 30 pi.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

4. Étendue des travaux au raccordement à la terre D8 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Deux (2) rangées contenant quatre (4) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 240 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra quatre (4) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Quatre (4) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : chariot élévateur à fourche.
- Épaisseur de la dalle de sol : 8 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 6000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiens : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiens : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiens : environ 30 pi.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, quatre (4) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiens : orange.
- Palettiens existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

5. Étendue des travaux aux magasins de produits en vrac D-108 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Dix-huit (18) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 168 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra quatre (4) étages avec lisses de palettiens.
- Cinq (5) baies d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra quatre (4) étages avec lisses de palettiens.
- Une (1) baie d'une profondeur de 36 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 54 po.
- La baie doit comprendre sept (7) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Quatre (4) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : Raymond Easi Reach.

- Épaisseur de la dalle de sol : 6 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, quatre (4) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

6. Étendue des travaux à l'atelier d'armes de surface D-200 – 1 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Cinq (5) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Une (1) des baies doit comprendre au moins un (1) étage avec lisses de palettiers; deux (2) des baies doivent en comprendre deux (2); les deux (2) autres doivent en comprendre trois (3).
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Quatre (4) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

7. Étendue des travaux à l'atelier d'armes de surface D-200 – 2 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Cinq (5) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Une (1) baie doit comprendre au moins trois (3) étages avec lisses de palettiers; les quatre (4) autres doivent en comprendre deux (2).
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : grue de 30 t, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 6 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.

- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

8. Étendue des travaux à l'atelier de réfrigération :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Six (6) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins trois (3) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : main, chariot élévateur à fourche, grue.
- Épaisseur de la dalle de sol : environ 16 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : 50 pi et plus.
- Type d'étagère : palettier.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

9. Étendue des travaux à l'atelier d'essai de matériel électrique lourd D-200 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Trois (3) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra deux (2) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : grue de 30 t, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².

- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiens : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiens : orange.
- Palettiens existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

10. Étendue des travaux à l'atelier d'ajustage en mécanique D-200 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Trois (3) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra trois (3) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : grue de 30 t, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiens : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiens : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiens : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiens : orange.
- Palettiens existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

11. Étendue des travaux à l'extérieur - MTF 1 D-200 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Deux (2) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins quatre (4) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : chariot élévateur à fourche à contrepoids, main.

- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

12. Étendue des travaux à l'intérieur - MTF 1 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Deux (2) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins quatre (4) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : chariot élévateur à fourche à contrepoids, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

13. Étendue des travaux à l'intérieur - MTF 2 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Une (1) baie de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra au moins quatre (4) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.

- Deux (2) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : chariot élévateur à fourche à contrepoids, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

14. Étendue des travaux à l'atelier d'armes sous-marines – 1 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Quatre (4) baies de palettiers d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 144 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra quatre (4) étages avec lisses de palettiers.
- Quatre (4) baies d'une profondeur de 36 po, d'une hauteur de 86 po et d'une largeur de 54 po.
- Chaque baie comprendra deux (2) étages avec lisses de palettiers.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Quatre (4) protecteurs de poteaux de 12 po, d'une hauteur de 12 po, doivent être compris.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiers projetés : grue de 30 t, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 17 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiers : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiers : 4 pi².
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiers : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiers : orange.
- Palettiers existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

15. Étendue des travaux à l'atelier de moteurs à combustion interne D-200 – 1 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Deux (2) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra deux (2) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

16. Étendue des travaux à l'atelier de moteurs à combustion interne D-200 – 2 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Trois (3) baies de palettiens d'une profondeur de 36 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra trois (3) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

17. Étendue des travaux à l'atelier de moteurs à combustion interne D-200 – 3 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Une (1) baie de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- La baie doit comprendre deux (2) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

18. Étendue des travaux à l'atelier de moteurs à combustion interne D-200 – 4 :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des éléments suivants :

- Une (1) baie de palettiens d'une profondeur de 36 po, d'une hauteur de 84 po et d'une largeur de 108 po.
- La baie doit comprendre trois (3) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.
- Tous les dispositifs d'ancrage, planchers et parois nécessaires.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : grue de 30 t, main.
- Épaisseur de la dalle de sol : 6 po.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiens : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiens : 4 pi2.
- Hauteur de plafond dans la zone des nouveaux palettiens : s.o.
- Type d'étagère : palettier.
- Accessoires : platelage grillagé, trois (3) protecteurs de poteaux verticaux.
- Couleur des palettiens : orange.
- Palettiens existants à démanteler et enlever par l'Entrepreneur : oui, une visite des lieux confirmera la quantité.

19. Étendue des travaux – Ne pas installer les articles supplémentaires :

La présente étendue comprend la conception, la fabrication et la livraison des éléments suivants :

- Six (6) baies de palettiens d'une profondeur de 48 po, d'une hauteur de 120 po et d'une largeur de 108 po.
- Chaque baie comprendra trois (3) étages avec lisses de palettiens.
- Chaque étage comprendra un platelage grillagé.

Renseignements sur la conception et la sélection :

- Équipement de manutention du matériel dans les palettiens projetés : main, chariot élévateur à fourche, grue.
- Charge maximale prévue sur chaque tablette : 4000 lb.
- Température prévue à l'emplacement des palettiens : ambiante.
- Dimensions anticipées des palettes qui seront utilisées dans les palettiens : 4 pi2.
- Type d'étagère : palettier.
- Couleur des palettiens : orange.

L'Entrepreneur doit fournir, avec tous les nouveaux palettiens, au moins ce qui suit :

- Un fichier AutoCAD ou PDF des palettiens projetés aux fins d'examen avant l'installation.
- Des dessins d'application des charges et de configuration des palettiens avec chaque installation de palettiens.
- De l'information par écrit sur les accessoires demandés.
- Pour chaque étendue, **au moins deux (2) plaques fixées par l'Entrepreneur aux palettiens ou à une zone voisine approuvée.** Chaque plaque doit avoir une superficie d'au moins 50 po2. Les plaques doivent indiquer en caractères clairs et lisibles : a) la charge unitaire maximale permmissible et/ou la charge uniformément répartie maximale par étage; b) la charge unitaire moyenne le cas échéant; c) la charge totale maximale par baie. La charge unitaire est habituellement celle d'une seule palette ou d'un seul récipient et son contenu transportés mécaniquement. Les étages où se trouvent plusieurs piles de charges unitaires doivent être marqués adéquatement.

- Si les palettiens sont reliés à l'ossature du bâtiment, l'emplacement et l'amplitude des accélérations horizontales et verticales maximales possibles imposées au bâtiment par les palettiens doivent être fournis au propriétaire de ce bâtiment pour qu'il les examine.

Nettoyage de l'emplacement :

Dans le cadre du présent contrat, l'Entrepreneur doit enlever et éliminer des lieux les palettiens existants qu'il a démantelés. L'Entrepreneur doit maintenir propres toutes les zones du chantier en tout temps.

À la fin du projet, l'Entrepreneur doit immédiatement enlever tous les matériaux et débris excédentaires du chantier à la satisfaction de l'Administrateur de contrats.

Toutes les goupilles de sécurité existantes doivent être remises au Maître de l'ouvrage. Les goupilles de sécurité existantes ne doivent pas être utilisées dans les nouveaux palettiens.

Informations ou instructions spéciales :

Notes :

Tous les travaux doivent être exécutés pendant les heures normales de bureau. Le Maître de l'ouvrage et l'Entrepreneur doivent convenir de l'échéancier avant le début des travaux.

**** Ce qui suit est pour être soumis avec le dossier de candidature à l'examen:**

Copie de la plaque ci-dessus. Croquis à la main est acceptable.

Copie du projet de fiche technique de soutirage.

Normes de référence

- **ANSI MH 16.1 - 2004** - Spécification pour la conception, la mise à l'essai et l'utilisation des palettiens industriels en acier (Spécification RMI 2002).
- **CSA S136-F01**, Spécification nord-américaine pour le calcul des éléments de charpente en acier formés à froid.
- **CSA S16-[09]**, Règles de calcul aux états limites des charpentes en acier.
- **CSA A344.1-F05**, Guide de l'utilisateur des palettiens en acier.
- **CSA A344.2-F05**, Norme sur la conception et la construction des palettiens en acier.

ANNEXE « B »
BASE DE PAIEMENT

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot fermes. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

L'expédition est gratuite à bord (FOB) destination

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Remarque: Afin d'être considéré comme conforme à ce document de sollicitation, les soumissionnaires sont tenus de remplir le tableau de prix ci-dessous.

* Prix exclut la taxe de vente harmonisée.

Description	Unité d'achat	* Prix
Fournir en entier la main-d'œuvre, les matériaux, le matériel et les accessoires requis pour installer, essayer sur place, compléter et rendre prêt à l'usage, au besoin, des palettiers en acier satisfaisant aux exigences des propriétaires. Comme détaillé à l' annexe A.	Lot	\$